



Association  
des ingénieurs municipaux  
du Québec

## PROCÉDURE POUR DEVENIR MEMBRE DE L'AIMQ

1. Sur le site web de l'association «**AIMQ.net**», cliquez sur le bouton «**Devenir membre**» que vous trouverez sur la première ligne en haut de la page;
2. Vous obtenez une page d'information concernant les avantages d'être membre de l'AIMQ et comment devenir membre. Cliquez sur le bouton «**DEVENIR MEMBRE**» (en rouge) au haut de la page;
3. Vous entrez dans la page d'adhésion. Commencez par choisir le type d'adhésion et cliquez sur le bouton «**Étape suivante**» en bas. Il est important de vous assurer que votre situation correspond aux critères d'admission du type d'adhésion choisi;
4. Compléter les informations demandées en n'oubliant pas de compléter les champs obligatoires identifiés par un astérisque rouge. Les champs avec un point d'interrogation vous permettent d'obtenir une description de l'information à compléter. Une fois complété, cliquez sur le bouton «**Étape suivante**» en bas;
5. Un résumé de vos informations apparaît. Cliquez sur le bouton «**Étape suivante**» en bas;
6. Compléter les informations de facturation et cliquez sur le bouton «**Payé**», même si vous transmettrerez votre chèque par la suite;
7. Un message de confirmation apparaîtra. Il ne vous reste plus qu'à transmettre votre chèque libellé à «A.I.M.Q.» à l'adresse suivante :

*AIMQ  
C.P. 792, Succursale B  
Montréal (Québec)  
H3B 3K5*

8. Vous recevrez un premier courriel confirmant la création de votre profil. Et un second courriel confirmant que votre adhésion est en attente de paiement dans lequel votre facture sera jointe;
9. Dès la réception de votre paiement et après validation, un courriel vous sera transmis pour confirmer la réception de votre paiement et la validité de votre adhésion, avec un document confirmant que votre facture est payée.

Pour toutes questions, contacter M. Normand Lussier à l'adresse courriel [adjoint@aimq.net](mailto:adjoint@aimq.net) .

LA DIRECTION